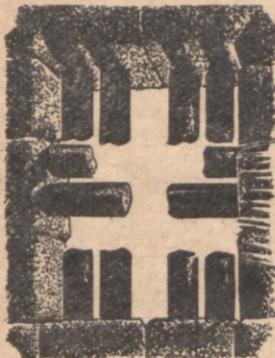


BULLETIN



MENSUEL

de l'**ADIR**

VOIX ET VISAGES

4, RUE GUYNEMER - PARIS-6^e ▼ LITTRÉ 30-09

S. O. S.

Mes chères Camarades,

L'A.D.I.R. vit de ses derniers deniers : ceux que notre chère Coosy Hottinguer a recueillis en Amérique avec combien d'efforts !

C'est donc grâce à elle que nos portes restent encore ouvertes. Mais ce ne sera pas pour longtemps.

Nous avons fait un rapport au Ministère des Anciens Combattants pour leur prouver l'activité de notre Assistante Sociale et les résultats obtenus par son travail acharné. Nous espérons obtenir ainsi une augmentation de notre subvention.

Mais cela ne serait pas suffisant et nous irions à l'encontre de l'esprit même de notre Association en acceptant qu'elle vive sans la participation de chacune d'entre nous à son travail de solidarité de camarade à camarade.

C'est donc un S.O.S. que je vous envoie, un appel à ce qui reste des souvenirs de nos années de souffrances en commun, à cette solidarité, qui est notre force...

A chacune d'entre vous, je demande un effort pour recruter au moins un « Ami de l'A.D.I.R. ». Nous sommes 2.000. Or, 2.000 adhésions aux « Amis de l'A.D.I.R. » garantiraient la vie de l'A.D.I.R.

De plus, nous organisons une Vente de Charité pour le mois de mars. Préparez-la dès maintenant avec nous. Apportez-nous à l'Assemblée générale un petit papier sur lequel vous aurez inscrit l'aide en objet ou en propagande que vous vous engagez à donner; car nous ne pouvons recueillir les objets avant la veille de la vente, faute de place.

Je sais que les temps sont durs et que l'on est sollicité de partout, mais il ne vient à l'idée de personne de demander plus que chacun peut donner, et vous savez que souvent les dons les plus minimes sont ceux qui ont le plus de valeur.

L'A.D.I.R. a déjà traversé des moments difficiles. J'ai confiance que nous triompherons encore de ceux-là.

Ainsi, notre année 1952 sera une bonne année parce que nous pourrons continuer à nous entraider.

MARYKA.

A NOS ADHÉRENTES

Ce numéro de notre Bulletin, que vous allez recevoir en cette veille de Noël et qui vous apporte à toutes nos vœux les meilleurs pour l'année à venir, vous parle également de notre prochaine rencontre à l'occasion de l'Assemblée générale du dimanche 20 janvier 1952

Je m'étais promis, dans l'année qui vient de s'écouler, d'aller vous faire de de temps en temps une petite visite amicale. J'aurais voulu être de vos réunions, prendre contact avec chacune de vous en particulier et renouer entre chacune de nous le lien que nous nous sommes promis de maintenir. Malheureusement, des ennuis de santé ne m'ont pas permis de réaliser ce désir.

J'aimerais que celles de vous qui ne pourront venir à notre Assemblée générale, chargent leurs déléguées de messages pour notre Bulletin, nous fassent des suggestions et même des critiques. Car notre travail n'a de sens que si nous nous sentons épauler par vous toutes.

Nous avons également pensé, n'ayant qu'un nombre restreint de petits cadeaux individuels, messages de notre amitié, laisser le sort décider à notre place.

Les pouvoirs, qui sont contenus dans le présent bulletin et qui doivent servir à déléguer vos voix à une personne de votre choix, portent, dans le coin, un numéro de 1 à 2.000.

Nous demandons à celles qui ne viendront pas à notre Assemblée, de remplir ces bulletins en indiquant bien

- leur nom,
- le numéro de leur carte d'adhérente,
- leur adresse,

et de les remettre à leur déléguée ou de l'envoyer directement au bureau en déléguant leur voix à une adhérente.

Nous tirerons au sort à l'issue de notre Assemblée — et parmi les pouvoirs que nous aurons reçus (y compris les papiers signés par les adhérentes présentes à notre réunion) — un dixième du nombre des adhérentes représentées, en personne ou en pouvoirs.

Nous pouvons annoncer dès maintenant que le gros lot sera un séjour de repos dans un hôtel de votre choix d'un montant forfaitaire de 30.000 francs.

G. FERRIÈRES.

IN MÉMORIAM

LISETTE LEGENDRE

Nogent-le-Roi, 1896 — Paris, 1951.

Le 5 octobre 1951, à l'hôpital St-Joseph mourait doucement notre chère camarade « Maman Lisette », Elise Legendre.

Son nom vient s'ajouter à la liste de tant des nôtres qui sont mortes depuis la libération. Un grand nombre de camarades de Paris, et même de province ont accompagné la dépouille de Lisette avec une immense tristesse. Mais c'est aussi une fidélité que nous devons à nos mortes que de rappeler leur souvenir; que nous, nous, du moins, nous nous efforçons de ne rien oublier.

Lisette Legendre s'est engagée dans la résistance à Cahors, Asturies. Elle y fut agent de liaison et servit de boîte aux lettres en particulier à Jean Cavailhès. Mais aussi elle hébergea des radios, transporta des armes en Normandie.

Ce n'est pas cependant au cours d'une action qu'elle est arrêtée, mais on a trouvé son adresse sur quelqu'un qu'elle

Lorsque la Gestapo vint, M. Legendre enterrait des armes dans sa cave. Sa armes ne sont pas découvertes. A l'interrogatoire non plus. Lisette ne faiblit pas. Non seulement elle ne donne aucun nom, mais réussit à avaler toutes les adresses compromettantes et personne n'est arrêté après elle.

Il semble qu'au fur et à mesure qu'il lui est davantage demandé, s'élargisse dans le cœur de Lisette un besoin impérieux de se dévouer, de donner encore davantage. Elle qui sacrifiait si joyeusement son ravitaillage, son confort, sa tranquillité pour héberger des radios, des résistants, elle continue en captivité à distribuer ses colis, ses vêtements, à encourager, à consoler, à aider. « Je n'ai besoin de rien », dit-elle, mais pour les autres elle a toutes sortes d'attentions. A Ravensbrück, dans le dénuement le plus complet, elle trouve de l'aspirine pour des amies malades, elle défait une pèlerine qu'elle a pu garder pour tricoter des chaussons à une camarade, elle donne des tartines de son pain, une gamelle de la moins mauvaise soupe. Dans son block en quarantaine, où il y a des malades et des femmes âgées, elle devient chef de dortoir et malgré sa fatigue elle demeure active et utile.

(Suite p. 2, 1^{re} col.)

4-P4616

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES DÉPORTÉS

organisé au Palais de la Mutualité par l'U.N.A.D.I.F. 23, 24, 25 Novembre 1951

L'U.N.A.D.I.F. (Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus) a été constituée par la réunion de la F.N.D.I.R. (Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance; siège : rue Boulainvilliers), de l'A.N.F.R.O.M.F. (Association Nationale des Familles de Résistants et d'Otages morts pour la France), d'Amicales de Camps, et enfin de l'A.D.I.F. (Associations départementales de Déportés, Internés et Familles de disparus), cette dernière Association composée d'éléments qui se sont séparés il y a deux ans de la F.N.D.I.R.P. (Fédération Nationale de Déportés et d'Internés Résistants et Patriotes; siège : rue Leroux) à propos de l'enquête sur les camps de concentration.

Nous nous excusons auprès de nos camarades qui savent déjà tout cela, mais pour beaucoup d'autres cette fatigante énumération d'initiales ne sera peut-être pas inutile, non plus que le détail de ces réunions et filiations d'associations.

Le but du Congrès organisé par l'U.N.A.D.I.F., sous la présidence du Professeur Richet et par les soins de Maître Kreher était la constitution d'une nouvelle Fédération internationale de Déportés. On sait qu'une Fédération appelée la F.I.A.P. existait déjà et avait eu un Congrès à Paris en 1947 organisé par la F.N.D.I.R.P.

La nouvelle Fédération qui s'est constituée le 23 novembre à la Mutualité porte le nom de Fédération internationale libre des déportés et internés de la résistance. Elle s'oppose à la F.I.A.P. de la même manière que l'U.N.A.D.I.F. s'oppose à la F.N.D.I.R.P. et pour les mêmes raisons.

IN MEMORIAM

Un jour, elle quittera Ravensbrück pour un « transport » qu'elle sait être mauvais alors qu'elle pouvait s'arranger pour rester, et c'est encore pour ne pas abandonner une camarade.

A son retour, Lisette, sans prendre le temps de se reposer suffisamment, s'attelle à de multiples tâches. Mais qui croirait à la voir si vaillante, si jeune aussi avec ses grands yeux bleus qu'elle est parmi nous l'une des plus atteinte?

Lorsqu'elle s'arrête un jour, elle est déjà très malade... On fait tout pour la soigner et tant d'amitiés — de résistance, de prison, de camp — tissent autour de Lisette une chaîne pour la sauver. Il y a des espoirs et des rechutes; dès qu'elle va un peu mieux, Lisette s'occupe de ceux qu'elle croit plus malades qu'elle. A Laënnec, elle se relève pour donner à boire aux opérées. Au sana de Sancellemoz, tout le monde l'aime, et comme elle est très courageuse et traverse les pires assauts, on la surnomme gentiment « l'increvable ».

Tout de même, la maladie fait des ravages dans cet organisme usé par trop de souffrances et trop de luttes. A l'hôpital Saint-Joseph, où on a dû l'hospitaliser, Lisette souffre d'une manière indescriptible, mais elle résiste jusqu'au bout. Elle fait face à la mort, elle offre ses douleurs et émeut tous ceux qui viennent la voir par son courage.

Lorsque cède enfin ce cœur généreux et indomptable, Lisette a vraiment tout donné. Et son visage amaigri, creusé, vidé, est semblable à celui des mortes de Ravensbrück.

G. A.

Le Congrès était formé de délégations : anglaise, allemande, belge, espagnole, française, hollandaise, italienne, luxembourgeoise, polonaise, sarroise, tchèque et yougoslave.

En fait, d'après ce que nous avons compris, seules les délégations française, belge, allemande, espagnole, hollandaise, luxembourgeoise, sarroise et yougoslave représentaient des associations réelles de déportés.

Après une séance solennelle d'ouverture et diverses réceptions (à l'Hôtel-de-Ville et à l'Elysée) des séances de travail ont eu lieu où ont été lus divers rapports ou proposé des motions sur les sujets suivants : la lutte des déportés contre tous les régimes totalitaires attentatoires à la dignité et la liberté de l'homme; la mise en application à travers le monde des quatre Conventions de Genève (du 12-8-49) pour la protection des victimes de guerre; la marche des travaux de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire; l'adoption définitive des statuts de la Fédération internationale.

Vous savez, mes chères camarades, que notre ligne de conduite depuis notre création a toujours été d'entretenir avec les autres associations de déportés les relations les plus amicales possibles tout en gardant très farouchement notre indépendance. Nous avons tenu en particulier à tenir l'A.D.I.R. en dehors des conflits que la politique entraîne. (Nous n'avons fait à cela qu'une exception au sujet de l'enquête sur les camps de concentration, parce que nous n'avons pas admis qu'on puisse considérer ce problème comme politique.)

Mais il ne nous est pas possible d'ignorer ce qui se passe au sein des autres

associations de déportés, ni de nous abstenir de vous demander ce que doit être désormais l'attitude de l'A.D.I.R. en face de ces diverses Fédérations.

C'est pourquoi nous avons tenu à déléguer deux membres du Conseil d'Administration au Congrès de la Mutualité : Mmes Marguerite Billard et Denise Côme, et nous avons écrit ce bref rapport qui n'a d'autre but que de vous préparer à trancher avec nous cette question à la prochaine Assemblée générale.

Commission Internationale des Déportés contre le régime concentrationnaire

LE PROBLÈME GREC à l'ordre du jour

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre numéro de mai-juin 1951, les délégués de l'A.D.I.R. continuent à suivre de près les travaux de la Commission Internationale des Déportés contre le Régime concentrationnaire.

Les enquêtes en cours portent sur la question grecque, la question yougoslave et la question espagnole. L'enquête faite publiquement à Bruxelles, sur la question soviétique, a été intégralement imprimée dans un Livre Blanc paru depuis quelques jours.

Il n'est naturellement pas possible de préjuger des conclusions des enquêtes non terminées, mais nous veillerons à ce qu'elles soient faites sérieusement.

Le gouvernement grec ayant accepté que les délégués de la Commission Internationale enquêtent sur place, ce sera vraisemblablement au début d'avril que ces délégués partiront pour la Grèce.

Le docteur André, président de la Commission Nationale Belge, et président de la Commission Internationale, accepte de faire partie de la délégation. La France sera représentée par la déléguée de l'A.D.I.R., Mme Goetschel (que toutes les 27.000 et les prisonnières d'Holleichen connaissent sous le nom de Catherine), le représentant des déportés allemands sera M. Ballhorn. Le délégué hollandais n'a pas encore pu être nommé. La délégation sera accompagnée d'un interprète.

La Commission Nationale Française, créée le 24 janvier 1950, a subvenu à ses premiers frais avec une cotisation de 1.000 francs, payée par chacun de ses membres.

La Commission Internationale créée les 19-22 octobre 1950 a vécu, pendant des mois, grâce au dévouement de son secrétaire général, le Père Damien Reumont, ancien Missionnaire aux Indes, ancien déporté, qui a consacré bénévolement tout son temps à la cause des déportés politiques dans le monde, et a payé personnellement les frais d'une énorme correspondance.

La Commission Internationale a alors fait appel aux Syndicats Ouvriers Internationaux pour pouvoir faire face aux frais des enquêtes. La C.G.T. s'est récusée, mais les autres syndicats (considérant qu'une enquête sur le travail forcé était de leur ressort) ont fourni l'appui qui leur était demandé.

La Commission a également fait une demande à l'O.N.U. pour être reconnue comme Organisation non gouvernementale.

Tel est l'état actuel. Vous serez tenues au courant de tous les faits nouveaux.

Les cinq déléguées de l'A.D.I.R. :

- Marguerite Billard,
- Catherine Goetschel,
- Elizabeth Ingrand,
- Hélène Maspero,
- Germaine Tillion.

Le Général KOENIG remet un drapeau à l'Union des Passeurs

Le 1^{er} novembre, par une journée enssoleillée, éclaircie merveilleuse et inattendue, dans ces jours pluvieux et sombres de cette fin d'automne, devant la statue de Georges Clemenceau et en présence de nombreux délégués d'Associations d'Anciens Combattants français et alliés, le général Koenig a remis à l'Union Nationale des Passeurs et Filiéristes bénévoles, dont notre camarade Hélène Jullien est vice-présidente, le drapeau qui sera désormais le leur, et que, dans un geste de fraternelle générosité, les « Passeurs d'hommes de Calais » offraient au Comité national.

Sa devise : fidélité, courage, dévouement.

Après cette émouvante cérémonie, les divers groupements dont la Fédération interalliée des Evadés de Guerre et des Passeurs et les Evadés de France, remontant les Champs-Elysées, drapeau des passeurs en tête et accompagnés par la musique des Gardiens de la Paix, se sont rendus au tombeau du Soldat Inconnu pour ranimer la flamme.

Dernière manifestation de cette journée consacrée dans le recueillement au souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour le salut de leur Patrie.

NOUVELLES

de l'A.D.I.R.

Au moment où cette chère camarade, M. Billard se retire du poste de trésorière, je tiens à lui exprimer ici encore une fois tous nos regrets devant cette décision qui nous prive, dans le Bureau de notre Conseil d'Administration, de son dévouement et de celui de M. Billard. Depuis trois ans, grâce à eux, la tâche ingrate de la gestion financière de l'A.D.I.R. a été assurée avec une compétence qui nous a été une garantie sans laquelle nous n'aurions pu travailler.

Par contre, elle a bien voulu accepter ma proposition de devenir la déléguée régionale de la Région Parisienne. Ce poste n'existe pas jusqu'ici. Je suis persuadée que Marguerite y trouvera la satisfaction d'être en contact plus direct avec beaucoup de nos camarades et qu'elle aura ainsi l'occasion de continuer son travail de solidarité et d'amitié envers l'A.D.I.R., ce dont nous la remercions d'avance.

M. Billard convoquera les camarades de la Région Parisienne pour une première réunion, le 15 décembre, à 15 h., au Foyer de l'A.D.I.R.

Notre amie, Madeleine Lansac, qui a déjà rendu de grands services à l'A.D.I.R., qui a, entre autre, assuré l'intérim du Service Social pendant l'été 1950, a accepté le poste de trésorière de l'A.D.I.R. Nous l'en remercions chaleureusement.

I. R. DELMAS.

**

CALENDRIER DE NOS DINERS DE KOMMANDO

La date définitive du dîner des 57.000 est fixée au samedi 23 février 1952, à 8 heures, au Palais de la Mutualité, rue St-Victor, métro Maubert. Le prix en est de 500 francs, vin non compris. Prière de bien vouloir se faire inscrire à l'A.D.I.R. au plus tard le 18 février.

Le dîner des 27.000, le lundi 17 mars.

Le dîner des 35.000, 38.000, N.N., 42.000, 45.000 et 47.000, le 21 avril

Le dîner d'Holleischen, Neubrandenburg, Bendorf, le 19 mai.

Le dîner de Zwodau, Ieshling, Jugenlager, Forteresses et internées, le 16 juin.

Ces dîners (sauf celui des 57.000) sont prévus à l'A.D.I.R.

Les inscriptions pour ces dîners de commandos doivent avoir lieu huit jours à l'avance.

DELEGATION PARISIENNE

La première réunion des camarades de la délégation parisienne aura lieu le 15 décembre, à 15 heures, au Foyer de l'A.D.I.R.

**

LE DRAPEAU DE L'A.D.I.R.

Nous avons demandé à M. le Ministre des A. C. de nous remettre le drapeau de l'A.D.I.R. dans la cour de son ministère le matin du Lundi 22 Janvier, lendemain de l'Assemblée Générale.

Nous tenions à en avertir nos camarades, en particulier celles de province, pour que le plus grand nombre possible de membres de l'A.D.I.R. puissent assister à cette cérémonie.

SECTION DE HAUTE SAVOIE

Le dimanche 28 octobre, par un soleil radieux d'automne l'A.D.I.R. de Haute-Savoie faisait sa sortie annuelle à Bonneville.

Ses membres, venues de tout le département, se retrouvèrent presque au complet à Laroche-sur-Foron, et y furent rejoints par Mme Claire Davinroy, vice-présidente nationale, actuellement en résidence à Genève. C'est au milieu d'exclamations joyeuses qu'elles effectuèrent ensemble la dernière partie du voyage.

A l'arrivée à Bonneville, elles étaient accueillies par le chef de la Résistance locale, M. Granotier, qui, en quelques mots émouvants, leur souhaita la bienvenue, puis les dirigea dans une visite à travers cette pittoresque petite ville montagnarde où chaque carrefour rappelle une anecdote de l'époque clandestine.

Après quoi, on se rendit à l'hôtel du Sapeur où un repas savoureux était préparé. Une franche gaieté gagna bientôt tous les convives, tandis que le temps passait terriblement vite.

La partie utile ne fut cependant pas délaissée, et Mme Davinroy, secondée par la correspondante départementale, Mme Vaillot, s'efforcèrent de répondre à toutes les questions qui leur furent posées, visant les cas particuliers de chacune vis-à-vis des grands problèmes qui concernent les déportés.

Avant le départ, M. Granotier tint à offrir le dernier verre d'Ayze (vin du pays) à toutes celles qui avaient travaillé à ses côtés pendant la résistance. Les souvenirs se ravivèrent et cette réunion si intime se termina par le chant des Marais qui, comme toujours, fit perler les larmes dans tous les yeux.

Enfin, il fallut se séparer pour rejoindre, qui son car, qui son train, mais en se promettant de bien recommencer l'an prochain.

Ch. VAILLOT.

SECTION DU NORD

Nous avons organisé le dimanche 28 octobre une réunion de famille qui a été une vraie réussite. Un déjeuner en commun suivi d'une réception chez l'une de nos amies, qui avait ménagé une véritable fête de famille nous a déterminées à en organiser une semblable chaque trimestre, élargie aux parents de nos membres.

Loin de se relâcher, les liens se resserrent de plus en plus dans notre groupe du Nord où une si bonne amitié règne entre tous les membres que chaque réunion est une vraie joie.

Madeleine MARTINACHE.

SECTION DE BORDEAUX

La saison 50-51 s'est terminée, suivant un usage établi depuis trois ans, par un déjeuner amical qui a remplacé le goûter de juillet et qui réunissait une douzaine d'entre nous.

Après la période des vacances, j'ai repris les réunions-goûter mensuelles le 13 octobre et le samedi 10 novembre. J'ai d'ailleurs le regret de constater que les plus fidèles à ces réunions sont des internées et cela me navre, tant il me semble que nos souvenirs communs des camps et des épreuves passées devraient constituer un lien étroit entre nous.

Irène TERSA.

Le Service Social

est à votre service

Nous nous adressons aujourd'hui aux déléguées de nos sections de province qui se préparent à venir à l'Assemblée générale de l'A.D.I.R., fixée au dimanche 20 janvier 1952.

Nous vous rappelons que, comme chaque année, le Bureau de l'A.D.I.R. et l'Assistante sociale seront heureux de les recevoir le samedi 19 janvier, à 15 h., pour faire avec elles un tour d'horizon des questions qui intéressent toutes les adhérentes.

Nous demandons instamment à ce que nos déléguées soient chargées de nous transmettre tous les désiderats de celles qui ne peuvent venir nous voir, pour que, grâce à ce contact, un lien, que nous souhaiterions plus étroit, puisse exister entre Paris et la province.

Nous avons compris, cette année, que les charges familiales ou professionnelles de nos déléguées ne leur permettent pas toujours d'être ce lien. Aussi avons-nous essayé d'établir des relations directes sans toujours passer par elles.

Cependant, nous aimerais que nos déléguées nous signalent tous les cas qui leur paraissent dignes d'intérêt ou exigeant notre aide, tant au point de vue administratif, composition de dossiers, revendications de certains droits, recherches de solutions sociales, etc., qu'au point de vue matériel, aide en espèces, ou aide en vestiaires.

En effet, bien des adhérentes de province, qui ne connaissent pas ou qui connaissent mal la législation actuelle et nos possibilités d'action, découragées par les lenteurs administratives, ne font plus appel à nous. C'est à nos déléguées que revient le devoir de nous signaler tous ces cas, pour que nous puissions agir en leur faveur.

Nous insistons sur la nécessité de toujours nous adresser des renseignements complets avec pièces à l'appui concernant une question précise pour laquelle notre intervention est requise.

Par exemple, pour une intervention au sujet d'une réforme, il conviendra de nous adresser tout le dossier, soit :

- titres au point de vue résistance;
- carte de déporté résistant;
- copie des procès-verbaux et,
- éventuellement, copie des notifications ministérielles, etc.

Pour les placements en maisons de repos, il conviendra de nous adresser un dossier médical.

Pour une demande d'aide, des renseignements précis sur la situation matérielle.

S'il est des questions particulières sur lesquelles nos déléguées voudraient avoir des précisions à l'issue de cette réunion, nous leur serions reconnaissantes de nous écrire à l'avance en nous posant les questions qu'elles nous embarrasse.

L'Assistante Sociale.

ASSEMBLEE GENERALE

ELECTIONS

Voci les noms de nos camarades sortantes qui ont été désignées conformément aux statuts. Elles sont rééligibles. Vous pouvez également si vous le désirez, remplacer le nom d'une de ces candidates par celui d'une camarades de votre choix.

Parmi les Déportées : Mmes Flamentcourt, Goetschel, Billard, Postel-Vinay.

Parmi les Internées : Mmes Delmas, Ferrières.

Si vous ne pouvez venir à notre Assemblée Générale, nous vous prions instamment de donner votre voix à l'une de vos camarades y assistant et qui vous remplacera, ou de nous adresser votre pouvoir pour le vote avant le 14 janvier 1952. Vous trouverez à cet effet un bulletin tout préparé dans le présent numéro.

Nous demandons à toutes les déléguées régionales de bien vouloir organiser une réunion de leurs adhérentes, afin qu'elles soient munies des pouvoirs de leurs camarades pour assister à l'Assemblée Générale.

CANDIDATURES

Nous rappelons à nos camarades qu'elles peuvent faire acte de candidature pour le Conseil d'administration.

Se munir de sa carte d'adhérente pour le vote

HEBERGEMENT

Nous serions reconnaissants aux déléguées de chercher à se loger chez des parents ou des amis parisiens. Que celles qui n'auraient pas cette facilité nous préviennent avant le 5 janvier afin que nous leur cherchions une chambre.

D'autre part, nous demandons à nos camarades de Paris qui pourraient offrir l'hospitalité à des déléguées de bien vouloir nous le faire savoir avant le 5 janvier.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

— Charles Leroux, fils de Carmen Leroux-Lepitre.

— Marie-Françoise Salameros, fille de Arlette Salameros, Pessac-Alouette (Gironde), novembre 1951.

— Hubert Frouin, fils de Mme Frouin-Aubertin, Nancy, octobre 1951.

MARIAGES

— Simone Basille avec Jean-Pierre Navarro.

— Jeannine Bellosta avec M. Tounze.

DECES

— M. Malzac, mari de Mme Malzac, Clermont-Ferrand.

SALLE DE GEOGRAPHIE 184, boulevard St-Germain - Paris

Le vendredi 14 décembre 1951
à 20 h. 30

sous la Présidence d'Honneur de M. Emmanuel Temple, Ministre des Anciens Combattants et de M. Buron, Ministre de l'Information, et sous le patronage du Club Alpin Français (Spéléo-Club de Paris),

RECORDS DU GOUFFRE ST-MARTIN à 505 mètres sous terre

Présentation du premier film en couleurs tourné sous terre par H. Tazieff, et conférence par M. Robert Lévi, organisateur de l'Expédition au profit de l'Association Nationale des Anciennes Internées et Déportées de la Résistance

Billets en location aux bureaux de l'A.D.I.R., 4, rue Guynemer, Paris, de 150 à 500 francs, à partir du 8 décembre.

Femmes Yougoslaves

Pour maintenir entre nos camarades un lien plus vivant, nous souhaitons publier dans « Voix et Visages » des articles sur des sujets qui vous tiennent à cœur. Ces articles, bien entendu, n'engagent pas l'A.D.I.R.

Nous remercions Agnès Humbert d'avoir accepté d'écrire pour le bulletin cet intéressant article sur les « Femmes yougoslaves ».

J'ai invité la Yougoslavie à cinq reprises et, lorsque j'y vais, je n'habite pas l'hôtel, comme les touristes, mais chez des amis dont je partage la vie familiale et ceci, dans plusieurs des républiques de cette Fédération de Républiques Populaires. Je peux donc commencer à penser que je connais ce pays, cependant, lorsque notre amie Gabrielle Ferrières m'a demandé un court article sur la Yougoslavie pour notre bulletin, j'avoue avoir été embarrassée. Il y a tant à en dire, tant de problèmes à considérer, tant de nouveautés à constater. Comme nous sommes ici entre anciennes déportées et internées, je pense bien faire en parlant de ce qui nous intéresse toutes : le rôle des femmes dans la résistance. On sait la lutte héroïque menée par les Yougoslaves entre les années 1941 et 45. Un citoyen sur dix y a trouvé la mort. Les femmes yougoslaves, comme les femmes de chez nous, n'ont jamais hésité devant les dangers de la lutte clandestine, de plus, cent mille d'entre elles ont été soldats combattants. J'écrirai quelque jour l'histoire de cette épopée féminine, encore trop peu connue.

La grande originalité de la Résistance yougoslave réside dans le fait que la lutte a été double; contre l'occupant et ses collaborateurs et, en même temps, contre l'ignorance, les vieilles routines et l'injustice. Il fallait que la Libération trouve des cadres constitués, un ordre prêt à être mis en marche.

(à suivre)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le

DIMANCHE 20 JANVIER 1952 à 14 heures

Salle des Présidents, à la MAIRIE DU VI^e ARRONDISSEMENT

Place St-Sulpice - PARIS

A l'issue de l'Assemblée il sera procéder au

Renouvellement du tiers du Conseil d'Administration

Le Samedi 19 Janvier à 15 heures aura lieu la

Réunion des Déléguées de province, Rue Guynemer

Un repas réunira les adhérentes qui voudront s'inscrire le Dimanche 20 Janvier à 20 h. dans les Salons du 15^e, 157, rue Lecourbe (15^e). Prix du dîner : 500 frs (vin, café, service non compris).

Prière de s'inscrire avant le 12 Janvier à l'A.D.I.R.